



Validé le 12 juin 2026

COMITE DIRECTEUR

3 août 2025 – réunion par Zoom à distance à 18h.

1. OUVERTURE DE LA SEANCE

La séance est ouverte à 18h par M.Hassane Sadok, Président, qui souhaite la bienvenue aux membres présents.

2. PRESENTS ET ABSENTS

2.1. Liste d'émargement

	NOM	PRÉNOM	FONCTION	COLLÈGE	PARTICIPATION
1	ALAPHILIPPE	Souleyman	Membre	HN-H	oui
2	BELLAHCENE	Karim	Membre	Homme	oui
3	BERNARD	Philippe	Vice-Président	Homme	oui
4	BROULAND	Jean-Dominique.	Membre	Homme	oui
5	CHAIZE	Marine	Membre	Femme	oui
6	COCHET	Maryline	Membre	Femme	oui
7	COULON	Maggy	Vice-Présidente – Trésorière Générale	Femme	oui
8	COURTENS	Karim	Membre	Homme	oui
9	DAGCI	Cengiz	Membre	Homme	oui
10	FELICITE	Sophie	Membre	Femme	Pouvoir à Karim Guet
11	FORCA	Sybille	Vice Présidente - Secrétaire Générale	Femme	oui
12	GENTIL	Pascal	Membre	Homme	oui
13	GUET	Karim	Vice-Président	Homme	oui
14	KOMOU SAMO	Eric	Membre	Enseignant/H	
15	KONG	Bopha	Membre	Handi Tkd	
16	LAMINE	Karima	Membre	Arbitre/F	oui
17	LARABI	Rafika	Membre	Femme	oui
18	LAUDREN	Bruno	Membre	DA/M	oui
19	LURON	Isabelle	Vice-Présidente	DA/F	oui
20	MAHAOUI	Karim	Membre	Homme	oui
21	MARCHADIER	Léa	Membre	Femme	oui
22	NEU	Julie	Membre	Enseignant/F	
23	ODJO	Denis	Membre	Arbitre/M	oui
24	RATTIER	Pascale	Membre	Handi Tkd/M	oui
25	ROBERT	David	Vice-Président	Homme	oui
26	SADOK	Hassane	Président	Homme	oui
27	VANDER-Zwalm	Estelle	Membre	HN-F	

	NOM	PRÉNOM	FONCTION	COLLÈGE	PARTICIPATION
28	VIGLIONE	Claude	Membre	DA/H	oui
29	ZAMPI	Joelle	Membre	DA/F	oui

Les Présidents de Ligue

	NOM	PRÉNOM	FONCTION
1	CHARAF	ORIANE	LIGUE AURA
2	BELHADJ	MARWA	LIGUE BOURGOGNE
3	TELON NOUAILLES	JEREMY	LIGUE BRETAGNE
4	ZAMMATARO	NICOLAS	LIGUE CORSE
5	BASSOUM	MAMOUDOU	LIGUE CENTRE
6	EL KAMEL	MOHAMMED	LIGUE GRAND EST
7	NGUYEN	HELENE	LIGUE HAUTS DE FRANCE
8	MIYAHOUENOU	JOEL	LIGUE IDF
9	GOKTAS	ALI	LIGUE NOUVELLE AQUITAINE
10	DOLLE	SAMUEL	LIGUE NORMANDIE
11	LAFORET	CAROLE	LIGUE OCCITANIE
12	MALVAULT	ANTHONY	LIGUE PACA
13	HERRAULT	MURIEL	LIGUE PAYS DE LOIRE
14	ABRAHAM	MICHEL	LIGUE SAINT PIERRE ET MIQUELON
14	VIALO	JEREMY	LIGUE REUNION

	NOM	PRÉNOM	FONCTION
1	ROSSO	PATRICK	DTN
2	MANNINO	STEPHANE	GERANT DE LA SCI
3	FILET	PAULINE	RESPONSABLE COMMUNICATION

Le quorum est atteint, la réunion peut commencer.

3. ORDRE DU JOUR

- Point sur la situation de la SCI
- Projet de développement
- Direction sportive
- Nomination de la Présidente de la Commission d'Éthique
- Complément de la composition de la Commission de Discipline et nomination de son Président
- Points juridiques et financiers
- Fixation de la date du changement de siège social

4. SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE

1. Points juridiques et financiers – Cyberattaque dont a été victime la SCI Le Matin Calme

Le Président propose d'ouvrir la séance par ce point, en raison de son caractère urgent et de ses implications financières pour la Fédération.

RAPPEL DES ELEMENTS D'IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE

La Société Civile Immobilière Le Matin Calme est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 433 087 988, au capital de 1 600,00 euros, depuis le 4 octobre 2000. La FFTDA en est actionnaire majoritaire à 99 %, la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes (AURA) détenant les 1 % restants (cf. statuts de la SCI). Le gérant en exercice est Stéphane Mannino, Président de la Fédération Monégasque de Taekwondo.

Les actifs de la SCI comprennent le produit de la vente de l'ancien siège social de la FFTDA (25 rue Saint-Antoine, 69003 Lyon) ainsi que le fonds de roulement.

LES FAITS

Le 17 juillet 2025, la SCI Le Matin Calme a été victime d'une cyberattaque de type « arnaque au président » (fraude par usurpation d'identité). L'escroquerie s'est déroulée comme suit :

Des courriels frauduleux ont été adressés à la comptable, Laurence Polesel, se présentant comme émanant du Président Hassane Sadok. Ces messages lui demandaient d'effectuer des virements dans le cadre d'une opération immobilière présentée comme confidentielle.

Entre le 17 et le 24 juillet 2025, plusieurs virements ont été exécutés pour un montant total de 433 000 euros, vers un IBAN français ouvert auprès de BforBank.

À l'issue de ces opérations, le solde disponible de la SCI s'élève désormais à 740 000 euros.

À titre de contexte, il est rappelé que plusieurs fédérations sportives françaises ont fait l'objet d'attaques similaires, les victimes communiquant généralement peu sur ces événements.

LES ACTIONS ENGAGEES

- Il est rappelé que seul le gérant, M. Stéphane Mannino, est légalement habilité à gérer les comptes de la SCI, sans délégation.
- Actions judiciaires conjointes de la SCI Le Matin Calme et de la FFTDA.
- Dépôt de plainte par la FFTDA.
- Mise en demeure adressée à la BNP Paribas relative à ses procédures de contrôle et de validation des transferts de fonds, au regard d'un possible défaut de vigilance.

POINTS EN SUSPENS ET PERSPECTIVES

- Perspectives de recouvrement des sommes détournées.
- Situation vise à vise de la comptable, dont il est précisé qu'elle n'a commis aucune faute dans le cadre de sa gestion habituelle des comptes de la FFTDA.
- La Ligue AURA souhaite convoquer une assemblée générale concernant sa participation au capital de la SCI : confirmation attendue du gérant Stéphane Mannino.
- Il est précisé que la responsabilité des membres du Comité Directeur de la FFTDA ne saurait être engagée dans cette affaire.

5. PROJET DE DEVELOPPEMENT

Le projet de développement (annexe), transmis aux membres par voie électronique préalablement à la séance, est mis aux voix et adopté à l'unanimité.

6. DIRECTION SPORTIVE

Le Comité Directeur confirme à l'unanimité la nomination de **Ludovic Vo** en qualité de **Directeur Sportif de la FFTDA**.

7. PRESIDENCE COMITE D'ETHIQUE ET DE DISCIPLINE

Le Président rappelle les principes régissant la composition de ces instances :

- Les membres du Comité Directeur ne peuvent siéger au sein des commissions d'éthique et de discipline.
- Un même membre ne peut appartenir simultanément aux deux commissions.

Sur cette base, les propositions suivantes sont soumises au vote :

- **Alix Chapuis comme présidente du Comité d'éthique ;**
- **Mathieu Goarin comme président de la Commission de discipline.**

Ces deux nominations sont adoptées à l'unanimité.

L'application du principe d'incompatibilité entre mandat au Comité Directeur et appartenance à la Commission de discipline rendant nécessaire la désignation de membres supplémentaires, deux listes de candidats sont soumises à discussion.

Liste A :

- Jean-Pierre VERDIERE (Ingénieur Chef d'Entreprise)
- Claude NAHON (Juriste)
- Roger LETIENNE (Expert Comptable)
- Youcef KROUK (Enseignant)
- Thierry ISUS (Juriste)
- Serge GERI (Cadre Supérieur)
- Gérard CORDIER (Chef d'Entreprise)
- Michel CHARLES (Juriste)
- Damien MONTIBELLER (Avocat)
- Jacques MOLHO (Huissier)
- Roger PIARULLI (Cadre Supérieur)

Liste B

- JEAN PIERRE VERDIERE (Ingénieur Chef d'Entreprise)
- CLAUDE NAHON (Juriste)
- Roger LETIENNE (Expert-Comptable)
- Youcef KROUK (Enseignant)
- Thierry ISUS (Juriste)
- SERGE GERI (Cadre Supérieur)
- Gérard Cordier (Chef d'Entreprise)
- Michel CHARLES (Juriste)
- Damien MONTIBELLER (Avocat)
- Jacques MOLHO (Huissier)

À l'issue des échanges, la **liste B** est retenue à la **majorité**.

8. Questions diverses

1. Question de Mamadou Bassoum

Rappelant qu'il avait été prévu que chaque président de ligue intègre une commission, Mamadou Bassoum demande :

- qu'un état des commissions soit présenté, en indiquant les présidents de ligue d'ores et déjà nommés ;
- que des propositions soient formulées pour ceux qui ne le sont pas encore.

2. Création d'une Commission d'attribution des opens labellisés

Il est proposé de créer une Commission d'attribution des opens labellisés, composée comme suit :

- Ludovic Vo, Conseiller Technique National (CTN), animateur de la commission ;
- Rafika Larabi et Karim Bellahcene, membres du Comité Directeur ;
- un Conseiller Technique Régional National (CTRN) et un président de ligue, désignés par le Bureau sur appel à candidatures.

3. Évolution des licences et affiliations de clubs

Point d'information relatif à l'évolution des licences et des affiliations de clubs arrêtée au 3 août 2025 (cf. document joint).



HASSANE SADOK
Président FFTDA



SYBILLE FORCA
Vice-présidente FFTDA, secrétaire générale



**PROJET
DE CONTRAT DE
DÉVELOPPEMENT
2025-2028**

ACTIONS	DÉCLINAISON	2025		2026		2027		2028	
		Budget total de l'action	Subvention demandée	Budget total de l'action	Subvention demandée	Budget total de l'action	Subvention demandée	Budget total de l'action	Subvention demandée
Action 1.1 : Développer l'offre fédérale pour le public jeune.	Développer une offre compétitive loisir pour les jeunes Compétitions loisirs, Interclubs jeunes								
	Structurer et accompagner la progression des jeunes licenciés Programme baby, progression française enfants								
	Développer nos actions avec le secteur scolaire Conventions nationales, actions de terrain, accompagnement	56 000€	28 000€	56 000€	28 000€	56 000€	28 000€	56 000€	28 000€
	Organiser des pôles éducatifs pour les jeunes en parallèle des compétitions Création ateliers, dotation matériels et formations des animateurs. Au niveau national puis déploiement dans les ligues.								
Action 1.2 : Diversifier et Fidéliser par une offre de pratique élargie	Structurer et développer les disciplines associées, et les variantes du taekwondo Communication, programme de compétitions, de stages, d'Examens de Dans, relais territorial,...								
	Développer le para-taekwondo Création d'outils, Sensibilisation et formation, réseau de clubs et établissements,.. Actions mises coordonnées par l'ESQ national parasport	82 000€	41 000€	82 000€	41 000€	82 000€	41 000€	82 000€	41 000€
	Mettre en œuvre la labellisation des clubs Campagne de labellisation et avantages pour les clubs								

ACTIONS	DÉCLINAISON	2025		2026		2027		2028	
		Budget total de l'action	Subvention demandée	Budget total de l'action	Subvention demandée	Budget total de l'action	Subvention demandée	Budget total de l'action	Subvention demandée
Action 4.1 : Former pour développer la pratique	<p>Organiser les formations initiales et continues Filière de formation actuelle avec développement de nouveaux contenus et diplômes</p> <p>Sensibiliser et former sur l'éthique et la citoyenneté Modules de formations sur thématiques ministérielles sur notre plateforme sport responsable, kit de prévention des violences, formation de relais territoriaux</p>	124 000€	62 000 €	124 000€	62 000 €	124 000€	62 000 €	124 000€	62 000 €
Action 4.2 : Professionaliser pour accompagner la structuration territoriale.	<p>Accompagner la structuration territoriale Conventionnement avec les ligues, création et pérennisation d'emplois dans les ligues, suivi des ligues par les CTN référents territoriaux</p> <p>Accompagner la montée en compétence des équipes territoriales Séminaires à thèmes ou transversaux pour membres ETR/ETD, conception d'outils</p> <p>Accompagner les dirigeants des organes déconcentrés dans leurs prises de fonction et susciter l'intérêt, notamment pour les femmes, pour des postes à responsabilités Formations pour dirigeants et notamment pour les femmes. Groupe de travail sur la thématique d'attractivité de la gouvernance.</p>	158 000€	79 000€	158 000€	79 000€	158 000€	79 000€	158 000€	79 000€
Action : Développement de la pratique	Accompagnement à la mise en place du PSF	30 000€	30 000€	30 000€	30 000€	30 000€	30 000€	30 000€	30 000€
	TOTAL	450 000€	240 000€	450 000€	240 000€	450 000€	240 000€	450 000€	240 000€

*Ces données ne comprennent pas l'aide à l'emploi ESQ national parasport et l'action Du Stade Vers l'Emploi.

ACTION 1.1

DÉVELOPPER L'OFFRE FÉDÉRALE POUR LE PUBLIC JEUNE

Action LOLF : Action 1

L'offre sportive pour le public jeunes de moins de 18 ans (qui représente 70 % de nos licenciés) tend à s'intensifier depuis plusieurs années à la suite de la politique menée par la fédération, mais il est nécessaire de poursuivre dans cette voie, dans l'accompagnement de nos clubs et de nos organes déconcentrés pour conquérir et fidéliser ce public.

La FFTDA souhaite **développer l'offre de pratique pour les jeunes** qui se traduira autour des **4 objectifs suivants** :

Objectif 1 : Développer une offre compétitive loisir pour les jeunes

Objectif 2 : Structurer et accompagner la progression des jeunes licenciés

Objectif 3 : Développer nos actions avec le secteur scolaire

Objectif 4 : Organiser des pôles éducatifs pour les jeunes en parallèle des compétitions

DESCRIPTIF

Objectif 1: Développer une offre compétitive loisir pour les jeunes

Cet axe déjà abordé dans le projet de développement fédéral de l'olympiade précédente a permis d'ancrer dans nos territoires la nécessité d'organiser des actions spécifiques pour les jeunes avec « la Journée des Hwarangs » dans les ligues et comités départementaux, et le dispositif fédéral « Interclubs jeunes » à destination de nos clubs. Cette dynamique lancée demeure fragile car les difficultés structurelles de nos organes déconcentrés et le manque d'outils accessibles pour organiser des manifestations hors cadre sélectif, peuvent s'avérer un frein.

Ainsi pour pouvoir assurer une pérennité des actions pour les jeunes et surtout en assurer une démultiplication, la FFTDA va :

- Impulser l'organisation des compétitions loisirs sur les territoires avec notamment un accompagnement fédéral sur la création et mise à disposition d'outils pédagogiques et logistiques adaptés et accessibles
- Dynamiser le dispositif fédéral « Interclubs jeunes » de manière à le rendre plus attractif et à l'intégrer dans le paysage de l'offre compétitive loisir

❖ Impulser l'organisation des compétitions loisirs sur les territoires

Sur la dernière olympiade, nos ligues et comités départementaux se sont appropriés le concept fédéral de « la Journée des Hwarangs » destinés aux 3-11 ans. Les incontournables de cette manifestation basée sur les multi-ateliers, les multi-passages, la durée de 2h30 maximum par participant, le système de récompense pour tous, ont été unanimement appréciés par les jeunes, les familles, les organisateurs et les bénévoles.

Fort de cette expérience positive, la FFTDA souhaite poursuivre la dynamique de la « Journée des Hwarangs » pour les 3-11 ans, mais aussi élargir son offre pour les jeunes de 8-17 ans.

Ainsi, la FFTDA souhaite impulser une nouvelle offre compétitive loisirs pour les jeunes sur les territoires, qui pourra être basée sur une seule spécificité (combat, poomsae,...) ou multi-activités. Les incontournables devront être le multi-passage, une durée de 4h maximum par participant, une adaptation des règles pour le rendre accessible à tous types de niveaux pour les jeunes de 8-17 ans tout en veillant à l'aspect sécuritaire.

Pour permettre ce développement, la FFTDA devra :

- **Développer des outils pédagogiques et logistiques, et les mettre à disposition des territoires**
- **Proposer un accompagnement des organisateurs pour assurer un bon déroulement**
- **Mettre à disposition des outils de communication pour assurer la promotion**

❖ Dynamiser le dispositif fédéral « Interclubs Jeunes »

En 2023, la FFTDA a lancé le dispositif « Interclubs jeunes » pour permettre la démultiplication de l'offre de manifestations de proximité pour les jeunes. La fédération a mis à disposition des clubs, un kit organisateur, un kit promotion et un kit récompense.

Les clubs s'inscrivent [en ligne](#) sur le site fédéral pour déposer leurs candidatures et après instruction reçoivent le kit récompense. La fédération informe la ligue et le CDT où l'interclub a lieu de manière à partager l'information et éventuellement à inciter la valorisation et/ou l'accompagnement de l'action du club.

Après seulement deux saisons, le dispositif commence à être mieux connu et sollicité par nos clubs. Les questionnaires de satisfaction remplis par les clubs organisateurs sont très encourageants.

Ainsi, la FFTDA souhaite poursuivre mais surtout dynamiser ce dispositif fédéral « Interclubs jeunes », et devra :

- **Actualiser et alimenter les kits** (organisateur, promotion, récompense)
- **Développer une promotion plus large et régulière**
- **Créer une dynamique territoriale** avec les ligues/CDT pour inciter à la mise en place d'interclubs jeunes et voire à **proposer un circuit** d'interclubs jeunes

La FFTDA poursuivra la valorisation des clubs impliqués dispositif « Interclubs jeunes » lors de la **labellisation des clubs** (des points attribués comptant pour obtenir le label FFTDA).

Objectif 2: Accompagner la progression des jeunes licenciés

❖ Renforcer et accompagner le programme « baby Taekwondo »

Initié depuis plus d'une olympiade, le programme baby taekwondo destiné aux 3-5 ans, vise à adapter les compétences à acquérir de manière différenciée par rapport aux autres tranches d'âge.

Pour encourager la pratique chez les babies mais surtout pour inciter à la prise de licence fédérale, la FFTDA a mis en place une politique tarifaire spécifique pour cette tranche d'âge, avec une licence à 25 € au lieu de 40€ (*prix à partir de septembre 2025*) et offre un livret baby (passeport sportif payant pour les autres catégories).

Le [programme baby taekwondo](#) vise à accompagner les enseignants pour encadrer spécifiquement ce public. Les très jeunes pratiquants peuvent acquérir tout un répertoire d'habiletés permettant de franchir plus facilement les étapes vers leurs premiers keups (ceinture de couleur) à 6 ans. Le système de grades innovant est symbolisé par neuf animaux incarnant chacun des compétences bien ciblées à acquérir.

Nous faisons le constat que trop peu d'enseignants appliquent ce programme le pensant compliquer à mettre en place. Pour autant, les retours des clubs qui y ont adhéré, le trouve adapté, ludique et progressif pour une poursuite de la pratique à partir de 6 ans.

Ainsi, la FFTDA envisage de :

- **renforcer la promotion et l'accompagnement** du programme Baby taekwondo avec des supports valorisant ce programme d'éveil (affiches, tutos, valorisation avec témoignages d'enseignants, stands lors de nos manifestations,...)
- **accompagner les enseignants et les clubs** dans l'appropriation de cette démarche et l'utilisation des outils

❖ Promouvoir et accompagner la progression française des keups pour les enfants (6-12 ans)

L'olympiade précédente a été notamment consacrée à la conception de la [progression française des keups enfants](#) (compétences et attentes par couleur de ceintures pour les 6-12 ans) et des outils (affiche par grade, diplôme,...) accessibles de manière dématérialisée sur notre site.

La FFTDA doit maintenant s'appliquer à :

- **promouvoir ces contenus** auprès des clubs et des enseignants
- **diversifier ses types de supports comme des vidéos** pour accompagner les productions écrites
- mettre en place des **modules d'information et de formation** pour les enseignants pour susciter l'intérêt de suivre cette progression.

Objectif 3: Développer nos actions avec le secteur scolaire

La FFTDA a déjà créé un outil « [Kit scolaire](#) » pour un cycle d'initiation pour les élèves des écoles primaires et son livret d'évaluation. Ce kit de bonne qualité (classeur avec fiches plastifiées) est envoyé gratuitement aux clubs qui justifient d'une convention ou future convention avec un établissement scolaire.

Avec l'apparition du dispositif « 2 heures de sport en plus au collège », la FFTDA a participé activement aux réunions organisées par le Ministère, contribué au Catal'offre, mis en place une [documentation spécifique](#) sur son site, et notre référent scolaire a accompagné des clubs dans leurs démarches.

Ces outils sont utiles pour permettre aux clubs de mieux appréhender les attentes de l'éducation nationale, mais l'intégration du taekwondo et des disciplines associées au sein du secteur scolaire reste trop faible.

Les atouts de nos disciplines sont peu ou mal connus de nos interlocuteurs, c'est pourquoi il sera essentiel d'atteindre l'objectif, déjà tenté, de **conventionner avec l'UNSS et l'USEP**. Ces conventionnements nationaux seront essentiels pour garantir une fluidité et une multiplication des actions sur le terrain.

La FFTDA souhaite impulser une dynamique auprès des clubs, CDT et ligues pour intégrer les actions dans le secteur scolaire. Pour cela, il faudra **accompagner, former et valoriser les porteurs de ces projets**.

Objectif 4 : Organiser des pôles éducatifs pour les jeunes en parallèle des compétitions

Nos compétitions nationales sont pensées uniquement sur l'aspect technique et à destination des usagers classiques de la compétition. Évidemment, l'exigence technique pour respecter le cadre réglementaire d'une compétition est un incontournable, mais une compétition peut aussi s'avérer être un réel levier pour promouvoir nos disciplines, pour sensibiliser aux valeurs et aux sujets sociétaux, et être attrayant pour un public novice.

Ainsi, la FFTDA mettra en place de manière progressive des pôles éducatifs en parallèle de ses compétitions nationales. Cela nécessitera de **conceptualiser ces ateliers, de s'équiper de matériels adaptés et modernes pour être attractif, et de s'appuyer sur un encadrement formé**. Pour cela, la fédération envisage de faire appel à des services civiques qui seront engagés pour cette mission.

Après cette expérience au niveau national, il faudra déployer ce modèle à l'échelon régional pour que nos ligues puissent elles aussi proposer des manifestations qui répondent aux diverses attentes.

OBJECTIFS QUANTITATIFS ET QUALITATIFS

Pour encourager la mise en place de ces actions auprès du public jeunes par nos différentes structures (clubs, CDT, ligues), celles-ci feront partie des **actions éligibles et prioritaires dans la subvention PSF**. D'autre part, la FFTDA souhaite mettre en place **une convention avec les ligues** pour définir les actions prioritaires des ligues où les manifestations pour les jeunes seront intégrées.

De plus, les actions menées par nos clubs envers le public jeune seront aussi **valorisées à travers le Label de la FFTDA** (clubs labellisés de 1 à 4 étoiles).

Action (dans le cadre d'un programme d'actions présentation des objectifs et des d'indicateurs par action)	Objectifs opérationnels	Indicateurs associés à l'objectif	Valeurs cibles			
			2025	2026	2027	2028
Action 1.1 Développer l'offre fédérale pour le public jeune	Développer une offre compétitive loisir pour les jeunes	Nb de compétitions loisirs organisées sur les territoires	3	7	15	25
		Nb de bénéficiaires des interclubs jeunes	3520	4000	5000	7000
	Accompagner la progression des jeunes licenciés	Nb de clubs utilisant la progression baby	25	35	50	70
		Nb de clubs utilisant la progression française des 6-12 ans	25	50	80	150
	Développer nos actions avec le secteur scolaire	Nb de clubs intégrés dans le milieu scolaire	25	35	50	70
	Organiser des pôles éducatifs pour les jeunes en parallèle des compétitions	Nb de manifestations avec des pôles éducatifs	1	3	6	12

Les objectifs qualitatifs s'appuieront notamment sur des enquêtes de satisfaction et échanges auprès des bénéficiaires, organisateurs,... :

- sur la qualité des supports et outils mis à disposition
- sur la qualité des de l'accompagnement proposé par la fédération
- sur la qualité des organisations proposées

Moyens humains : responsable jeunesse et scolaire, directeur sportif, équipe de CTN, DTN et DTNA , responsable de communication, membres ETR et ETD.

ACTION 1.2

DIVERSIFIER ET FIDÉLISER PAR UNE OFFRE DE PRATIQUE ÉLARGIE

Action LOLF : Action 1

Nos licenciés sont en **grande majorité (70%) des jeunes de moins de 18 ans** et une **part de féminines** en constante hausse qui **a atteint un record avec 43,3% en 2024**.

Pour attirer de nouveaux licenciés et fidéliser nos licenciés, la fédération doit structurer et développer les disciplines associées et les variantes du taekwondo, de l'échelle nationale à régionale.

La visibilité et la réussite du para-taekwondo aux Jeux Paralympiques de Paris 2024, vont permettre à la fédération de mieux promouvoir le para-taekwondo, d'avoir une image d'une discipline para-accueillante, et d'avoir une légitimité auprès des institutions et établissements du secteur du handicap.

La FFTDA souhaite **diversifier et fidéliser par une offre de pratique élargie** qui se traduira autour des **3 objectifs suivants** :

Objectif 1 : Structurer et développer les disciplines associées et les variantes du taekwondo

Objectif 2 : Développer le para-taekwondo

Objectif 3 : Mettre en œuvre la labellisation des clubs

DESCRIPTIF

Objectif 1 : Structurer et développer les disciplines associées et les variantes du taekwondo

Historiquement, les disciplines associées de la FFTDA sont au nombre de 3 : le hapkido, le tang soo do, le soo bahk do. Lors de la demande de renouvellement de la délégation en 2025, la FFTDA demande en plus des 3 disciplines historiques, celles du taekwonkido. Toutes ces disciplines d'origine coréenne ont bien leurs spécificités et attirent des publics différents.

Même si de grandes avancées ont eu lieu sur l'olympiade passée, il demeure important de renforcer et impulser une dynamique pour structurer la pratique pour tous, la pratique compétitive, la formation des enseignants, et juges examens de Dans et surtout à créer un réseau au niveau territorial pour démultiplier les actions aux plus proches des licenciés.

Ainsi, pour les disciplines associées, cette olympiade sera axée sur :

- promouvoir et organiser un programme de compétitions nationales
- structurer pour permettre d'organiser des compétitions sur les territoires
- structurer et mettre en œuvre une filière d'arbitrage
- poursuivre et renforcer la découverte des disciplines associées auprès des enseignants
- poursuivre et renforcer le programme des stages
- rédiger les règlements des examens de Dans pour les mettre en adéquation avec le système de modules, pour une uniformité de fonctionnement pour toutes les disciplines de la FFTDA
- déployer les formations pour les juges Examens de Dans de manière à rendre les ligues plus autonomes
- renforcer la visibilité des disciplines associées dans la communication fédérale et les dispositifs fédéraux

Outre les disciplines associées, nous allons aussi nous appliquer à développer nos variantes du taekwondo, telles que le body taekwondo (spécifique pour les femmes), le taekwondo impact, le hoshinmoosool.

Objectif 2 : Développer le para-taekwondo

Depuis l'obtention de la délégation du para-taekwondo (en 2016), la fédération a mis en place une formation spécifique pour les enseignants, des examens de Dans aménagés (pour les PSH), des modules de formations spécifiques pour les juges Examens de Dans aménagés, des actions de promotion de la pratique auprès des personnes en situation de handicap, et s'appuie sur ses para-athlètes de haut-niveau comme porte-parole pour nos actions de promotion et de communication.

Pour cette olympiade, la FFTDA souhaite renouveler l'emploi ESQ parasport national pour accentuer la structuration de la pratique para. Le profil de la personne recrutée (à partir du 1^{er} juillet 2025) permettra de construire et mettre en œuvre la stratégie nationale du développement du para-taekwondo pour cette olympiade.

Ainsi, voici les principaux axes du développement du para-taekwondo :

- Établir un état des lieux précis des clubs impliqués dans l'accueil des PSH (avec des éléments précis sur le nombre et le type de handicap, ...), des actions portées par les structures (notamment celles ayant obtenues une subvention PSF sur cet axe)
- Créer une communauté sur le thème du handicap, l'animer en organisant des réunions, séminaires, et capitaliser sur les retours d'expériences
- Construire des outils pédagogiques pour l'accueil et l'enseignement du para-taekwondo, en fonction du type de handicap et des contextes de pratique
- Construire et organiser des modules de sensibilisation à l'accueil des PSH de manière automatique sur toutes les formations (DIF, CQP, DEJEPS). Pour cela, il faudra aussi former les intervenants pour dispenser ces modules
- Rendre encore plus visible le para-taekwondo sur nos communications et nos actions

- Susciter l'intérêt auprès des enseignants professionnels de la discipline pour enseigner dans des établissements spécialisés, plus disponible en journée pour mener ces actions
- Soutenir les clubs dans leur démarche pour intégrer la pratique au sein d'établissements spécialisés par la mise à disposition des ressources (projets types,...) et par un accompagnement
- Mettre en réseau structures spécialisées et clubs
- Mettre en place une stratégie de détection des personnes en situation de handicap correspondants aux classifications de compétitions para-taekwondo et de les diriger vers la pratique puis la compétition pour alimenter le réservoir de l'équipe de France para-taekwondo

Objectif 3 : Mettre en œuvre la labellisation des clubs

Le [dispositif de labellisation des clubs](#) possède une place stratégique dans notre politique de développement.

La labellisation est une **démarche volontaire** du club qui s'appuie sur **4 niveaux de label** symbolisés par des étoiles. Les critères d'obtention de chaque niveau sont connus des clubs, et sont basés sur des prérequis (niveau de qualification, nombre de licenciés,...) et un **système de point calculé de manière objective** sur les 2 dernières saisons dans les domaines suivants : variété de l'offre sportive, la formation de l'encadrement, les résultats sportifs en compétition et en examen de Dans, l'implication du club dans l'organisation de manifestations et au sein des instances fédérales, l'évolution des licenciés, etc...

A chaque campagne, la fédération **ajuste ses critères par rapport aux politiques publiques et orientations fédérales**.

Cette reconnaissance fédérale est une réelle **valorisation de la qualité de services des clubs** et s'accompagne **d'un système d'avantages** tels que courriers aux institutions, pack communication offert, réductions aux formations fédérales, qui s'étale sur la durée de validité du label.

Depuis sa mise en place en 2011, le nombre de clubs labellisés a évolué passant de 181 clubs labellisés (soit 19,5% de nos clubs) en 2011 à 237 clubs labellisés en 2022 (soit 30 % de nos clubs).

Les candidatures pour la prochaine campagne de labellisation ont été organisées fin de saison 24-25 et la commission d'attribution se réunira en juillet 2025. Le label obtenu sera attribué pour 3 saisons, de 2025 à 2028.

La réussite ne se trouve pas uniquement dans l'évolution du nombre de clubs labellisés mais dans l'adhésion des clubs à vouloir à minima se maintenir voire surtout progresser dans le système d'étoiles. C'est aussi un atout fort pour orienter les clubs vers des axes stratégiques de la fédération.

De plus, cette demande de labellisation se traduit par un dossier à remplir en ligne qui nous permet de pouvoir faire un état des lieux précis du niveau de structuration de nos clubs.

OBJECTIFS QUANTITATIFS ET QUALITATIFS

Pour encourager la mise en place des **actions para**, celles-ci sont **éligibles et prioritaires dans la subvention PSF**, et pour marquer la volonté de cette priorité, **la subvention sollicitée pourra être au-delà de 60% du budget de l'action** (pour les autres actions du PSF, seuil fixé à 60%).

Action (dans le cadre d'un programme d'actions présentation des objectifs et des d'indicateurs par action)	Objectifs opérationnels	Indicateurs associés à l'objectif	Valeurs cibles			
			2025	2026	2027	2028
Action 1.2 Diversifier et fidéliser par une offre de pratique élargie	Structurer et développer les disciplines associées et des variantes du taekwondo	Nb de clubs proposant ces disciplines	170	180	190	210
		Nb d'actions nationales et régionales	12	18	25	35
	Développer le para-taekwondo	Nb d'actions visant la pratique para subventionnées par le PSF	27	30	35	40
		NB de clubs inscrits sur handiguide	48	55	60	65
	Mettre en œuvre la labellisation des clubs	Nb de clubs labellisés	230	-	-	-

Les objectifs qualitatifs s'appuieront notamment sur des enquêtes de satisfaction et échanges auprès des bénéficiaires, organisateurs,... :

- sur la qualité des supports et outils mis à disposition
- sur la qualité des de l'accompagnement proposé par la fédération
- sur la qualité des organisations proposées

Moyens humains : responsable para (emploi ESQ parasport national), directeur des grades, responsable des disciplines associées, référents de chaque discipline, responsable labellisation, équipe de CTN/CTF, DTN et DTNA, responsable de communication, chargée du service licence, membres ETR et ETD.

ACTION 4.1

FORMER POUR STRUCTURER LE DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE

Action LOLF : Action 4

La FFTDA est organisme de formation **certifié Qualiopi**, qui a fait de la formation des cadres, un axe fort de sa stratégie de développement, répondant ainsi à une des priorités de notre ministère.

La [filière de formation des enseignants](#) s'est étoffée au fur et à mesure des années pour permettre une qualité de formation initiale et continue des encadrants, et une diversification des diplômes fédéraux et professionnels.

Ces 2 dernières années, nous nous sommes attelés à un travail de **réécriture des diplômes CQP MAM et DEJEPS** mention « taekwondo et disciplines associées » en **blocs de compétences** avec respectivement l'OC Sport et le ministère, de manière à garantir la pérennité de ces diplômes auprès de France Compétences. Évidemment, nous avons poursuivi nos activités quotidiennes d'organisation de l'ensemble des niveaux de formations au niveau national et régional, dans un souci de répondre aux exigences de qualité de la certification Qualiopi.

La grande nouveauté de la dernière olympiade a été la **mise en place de la [plateforme « sport responsable »](#)** mettant à disposition des **modules gratuits de formation en ligne** sur des **thématiques sociétales et ciblées sur les politiques publiques** (lutte contre le dopage, contre les violences, sur les valeurs de la république et laïcité, etc...)

Les orientations de cette action pour cette nouvelle olympiade resteront sensiblement sur les mêmes axes mais s'intensifieront notamment sur les actions en lien avec l'éthique et la citoyenneté.

La FFTDA souhaite **former pour structurer le développement de la pratique** qui se traduira autour des **3 objectifs suivants** :

- [Objectif 1](#) : Développer et mettre en œuvre les formations initiales et continues des enseignants
- [Objectif 2](#) : Développer et mettre en œuvre un plan de prévention sur l'éthique et la citoyenneté

DESRIPTIF

Objectif 1 : Développer et mettre en œuvre les formations initiales et continues des enseignants

La FFTDA, organisme de formation certifié Qualiopi, **pilote et coordonne** l'ensemble des actions de formation qui sont déployées sur l'ensemble du territoire national et ultra-marin.

Notre **filière de formation des enseignants** se compose de **9 diplômes** dont 3 professionnels.

- Diplôme d'Assistant Club (DAC)
- Diplôme d'Instructeur Fédéral (DIF)
- Certificat de Qualification Professionnelle Moniteur d'Arts Martiaux (CQP MAM)
- Diplôme d'État (DEJEPS)
- Diplôme d'État Supérieur (DESJEPS)
- Qualification Fédérale Body taekwondo
- Qualification Fédérale Entraîneur Combat (avec 2 options)
- Qualification Fédérale Public en Situation de Handicap
- Diplôme Fédéral Performance (DFP)

Avec près de 70 % de bénévoles dans l'encadrement au sein de nos clubs affiliés, il est primordial pour la fédération d'organiser, coordonner, promouvoir les formations aux diplômes fédéraux (DAC et DIF). Ces formations pilotées par la fédération sont déployées sur chaque ligue, en s'appuyant sur le responsable formation de ligue, membre de l'ETR.

Les formations professionnelles (CQP, DEJEPS, DESJEPS), sont organisées uniquement au niveau national.

L'ensemble de ces formations représentent plus de 210 jours de formations, plus de 320 stagiaires, et plus de 20 formateurs mobilisés (vacataires, CTF, CTN). Le secteur formation est piloté par une directrice formation (CTN) et par un agent administratif.

La fédération met en place une politique tarifaire qui ne lui permet pas de faire des profits sur les diplômes fédéraux et CQP. C'est un choix pour favoriser la participation. De plus, nous faisons bénéficier de réduction de 50% sur les frais pédagogiques à nos clubs labellisés, ce qui représente un manque à gagner.

Dans le cadre de la subvention PSF, les clubs ont aussi la possibilité de solliciter une aide pour le financement des formations fédérales.

Ainsi, la FFTDA mettra en place les actions suivantes :

- Organiser, coordonner et promouvoir les formations
- Créer, actualiser et alimenter les contenus de formations
- Assurer le suivi administratif et pédagogique des stagiaires et le suivi des cohortes

- Gérer les formateurs (recrutement, suivi administratif, formation des formateurs,..)
- Assurer le suivi de l'OF et les exigences qualité
- Créer de nouveaux QF sur des thématiques spécifiques (poomsae,...)
- Créer et mettre en place des séminaires des enseignants sur des thématiques ciblées, avec des formats accessibles

Objectif 2 : Développer et mettre en œuvre un plan de prévention sur l'éthique et la citoyenneté

Les orientations ministérielles sur les valeurs de l'éthique et de protection de l'intégrité, la lutte contre les violences et les discriminations sont des sujets qui touchent l'ensemble des acteurs du sport (pratiquants, dirigeants, encadrants, parents, bénévoles,...).

La FFTDA souhaite renforcer sa démarche de prévention, de sensibilisation et de formation, sur ces sujets transversaux, et toucher un maximum de nos acteurs.

La fédération a missionné une de ses CTN au poste de **Directrice Éthique, Intégrité et Politiques de Prévention** en 2025. Son rôle, accompagné de l'ensemble des acteurs concernés, sera de promouvoir et mettre en œuvre la stratégie nationale en matière de valeurs de la république et laïcité, de lutte contre les violences sexistes et sexuelles, de lutte contre toutes formes de discriminations, de lutte contre le dopage et toutes formes de tricheries dans le sport, etc...

Voici les actions prévues :

- Créer et diffuser un kit FFTDA de prévention des violences à l'ensemble des clubs affiliés et des ligues
- Déployer une formation citoyenne à tous les publics
- Créer des outils pérennes identifiables (livrets, modules,..)
- Élaborer et publier des rapports annuels de signalements
- Structurer les relais territoriaux pour faire appliquer le plan fédéral au niveau local
- Renforcer la lisibilité et la diffusion des dispositifs de prévention auprès de tous les licenciés

OBJECTIFS QUANTITATIFS ET QUALITATIFS

Pour encourager la participation aux formations organisées par la fédération, la labellisation des clubs valorise les clubs dans leur démarche d'encadrement de leurs activités, mais aussi offre une prise charge 50% des frais pédagogiques de formation (pour 1 à 3 licenciés du club en fonction du label sur la période de labellisation).

D'autre part, pour contribuer à la promotion des valeurs éthiques et citoyennes, la FFTDA a intégré dans les formations fédérales et comme prérequis pour candidater à des postes au sein ETR et ETD, des modules comme « Enseignants-ceinture noire bonne conduite » et « prévention des violences dans le sport » de notre plateforme sport responsable.

Action (dans le cadre d'un programme d'actions présentation des objectifs et des d'indicateurs par action)	Objectifs opérationnels	Indicateurs associés à l'objectif	Valeurs cibles			
			2025	2026	2027	2028
Action 4.1 Former pour structurer le développement de la pratique	Développer et mettre en œuvre les formations initiales et continues des enseignants	Nb de stagiaires formés	300	315	325	340
		Nb de sessions organisées	14	15	17	18
	Développer et mettre en œuvre un plan de prévention sur l'éthique et la citoyenneté	Nb d'actions de sensibilisation menées	2	6	15	25
		NB de bénéficiaires de modules de la plateforme sport responsable	200	250	300	350

Les objectifs qualitatifs s'appuieront notamment sur des enquêtes de satisfaction et échanges auprès des bénéficiaires, organisateurs,...

- sur la qualité des supports et outils mis à disposition
- sur la qualité des de l'accompagnement proposé par la fédération
- sur la qualité des organisations proposées

La qualité de nos actions de formation sera notamment vérifiée par le résultat de l'audit de surveillance en janvier 2026 et par l'obtention du renouvellement de la certification Qualiopi en octobre 2027.

Moyens humains : directrice des formations, chargée du suivi administratif des formations, équipe de CTN/CTF, 18 formateurs vacataires, responsable de communication, Responsables Formation de Ligue, Directrice Éthique-intégrité-politiques de prévention, membres de la commission éthique, prestataires des outils digitaux, DTN et DTNA.

ACTION 4.2

PROFESSIONNALISER POUR ACCOMPAGNER LA STRUCTURATION TERRITORIALE

Action LOLF : Action 4

Le déploiement du projet fédéral doit s'appuyer inévitablement sur les organes déconcentrés, les ligues et comités départementaux. Cependant, le déficit de structuration de ces entités locales, et leur manque de moyens humains et financiers ne permettent pas d'atteindre les résultats attendus.

Difficultés à trouver des dirigeants qui ont envie de s'impliquer, des moyens limités qui ne permettent pas de professionnaliser des postes clés induisant ainsi le maintien d'un système basé sur le bénévolat avec ses limites, des subventions en baisse qui impactent sur la qualité et quantité des actions pour nos clubs et licenciés, sont les constats de terrain que nous faisons sur la majeure partie de nos organes déconcentrés.

D'autre part, notre effectif de CTS ne nous permet pas d'avoir des CTR placés auprès des ligues. Ainsi, nous comblons en affectant entre 5% et 16% du temps de travail à 6 de nos CTN, sur une ou plusieurs ligues pour accompagner les territoires.

La FFTDA a recruté 2 CTF sur l'olympiade précédente pour organiser en partie les activités des ligues Grand-Est et Occitanie. Mais les moyens financiers de la fédération ne permettront pas de généraliser ce fonctionnement.

Ainsi, pour harmoniser l'offre de service sur l'ensemble du territoire national et ultra-marin, il est nécessaire de professionnaliser nos ligues. Cette professionnalisation ne se traduit pas uniquement par un aspect statutaire, mais aussi par une stratégie de structuration territoriale et de montée en compétences des équipes territoriales.

La FFTDA souhaite **professionnaliser pour accompagner la structuration territoriale** qui se traduira autour des **3 objectifs suivants** :

- Objectif 1 : Accompagner la structuration territoriale
- Objectif 2 : Accompagner la montée en compétence des équipes territoriales
- Objectif 3 : Accompagner les dirigeants des organes déconcentrés dans leurs prises de fonction et susciter l'intérêt, notamment pour les femmes, pour des postes à responsabilités

DESRIPTIF

Objectif 1 : Accompagner la structuration territoriale

Pour que les ligues puissent proposer une qualité et une offre de services diversifiée, il apparaît nécessaire de mettre en place un **système de conventionnement entre la fédération et les ligues**. Cette mesure avait été programmée sur l'olympiade précédente mais le contexte fédéral ne l'a pas permis.

Le process établi sera d'abord de réaliser des rencontres bilatérales FFTDA-Ligue, puis de définir des objectifs partagés et de les officialiser dans un document de type convention ou contrat d'objectifs.

La FFTDA a déjà recruté 2 CTF sur l'olympiade précédente pour organiser en partie les activités des ligues Grand-Est et Occitanie, et a le projet de **recruter sur ce même modèle un autre CTF pour la ligue Nouvelle-Aquitaine en 2025**. Mais les moyens financiers de la fédération ne permettront pas de généraliser ce fonctionnement.

La Direction technique nationale est aussi mobilisée dans l'accompagnement des ligues, avec des **cadres techniques qui ont un % de leur temps de travail sur l'accompagnement d'une ou plusieurs ligues**, et ont pour mission, de s'assurer de l'application des textes sportifs et règlementaires, de conseiller sur les projets et la recherche de financements, de veiller à la cohérence des calendriers et d'impulser la dynamique du projet fédéral à l'échelon régional, etc... Le pourcentage de temps de travail reste peu conséquent donc cela reste un appui pour la ligue.

Objectif 2 : Accompagner la montée en compétence des équipes territoriales

Pour structurer les territoires, ligues et CDT vont s'appuyer sur la mise en place des **équipes techniques régionales et départementales**, composées respectivement de 10 et 4 fonctions. La FFTDA a revu la procédure de candidatures aux postes ETR et ETD, avec une centralisation au niveau national pour permettre une harmonisation. Le fonctionnement et rôles de ces ETR et ETD sont définies dans les [Directives Techniques Nationales](#), qui devront être actualisées au cours de l'olympiade.

Lors de cette saison post JOP, les ligues ont constitué leurs équipes techniques régionales à la suite de leurs élections. En décalage, les comités départementaux en feront de même avec leurs ETD. Ces ETD seront mises en place de manière structurée et officielle pour la première fois.

La montée en compétences des forces vives des membres des ETR et ETD est une priorité car elle sera un gage de réussite pour mener les actions et le développement au sein des territoires.

De ce fait, la FFTDA organisera des **séminaires par type de fonctions et/ou rassemblant toutes les fonctions**, sur des thèmes précis et en lien avec leurs missions, mais aussi plus transversaux pour mieux connaître leur environnement. Ces séminaires seront aussi des temps d'échanges pour partager les bonnes pratiques et amener à plus de coopération et de mutualisation entre les territoires.

D'autre part, il sera important que la fédération **complète sa proposition d'outils aux ligues et CDT**, pour leur permettre de mieux appréhender leur suivi.

Objectif 3 : Accompagner les dirigeants des organes déconcentrés dans leurs prises de fonction et susciter l'intérêt, notamment pour les femmes, pour des postes à responsabilités

Les constats à la suite des élections au sein des ligues et comités départementaux de 2024 et 2025 sont que les listes de candidatures déposées par territoire ont été très majoritairement uniques (seuls les ligues IDF et PACA avaient 2 listes) et parfois même les équipes dirigeantes ne sont pas complètes. Cela illustre bien le manque d'intérêt pour occuper des postes de dirigeants.

Les statuts des ligues ont été modifiés en amont des AG électives de 2024 et ont donc imposés l'application de la parité au sein du comité directeur des ligues. Cette mesure a été appliquée mais parfois avec des difficultés dans des régions (pour rappel, l'un des prérequis est être titulaire du grade de 1^{er} Dan ou si dérogation acceptée d'avoir au moins 4 timbres de licences).

D'autre part, la mise en place de la règle de ne pas dépasser plus de 3 mandats en tant que Président va nécessairement impliquer un renouvellement à cette fonction.

Ainsi pour accompagner les femmes aux postes de dirigeantes, pour accompagner le turn-over des présidents et pour accompagner les dirigeants dans leurs prises de fonction, la FFTDA souhaite **pour la 1^{ère} fois construire et mettre en œuvre un plan de formation pour les dirigeants, mais aussi construire une réelle stratégie pour rendre attractive cette gouvernance.**

Ce plan de formation à destination de nos dirigeants abordera nécessairement les thématiques de gestion administrative et financière, de stratégie de développement, de gestion de projets, de leadership, de gestion des ressources humaines et salariale, etc...Le format restera à définir pour rendre la formation accessible et attrayante. Le financement de cette formation pourra aussi être envisagé pour partie avec l'AFDAS ou d'autres partenaires.

Des groupes de réflexion, avec les différents acteurs du système fédéral, seront également organisés pour établir un état des lieux, identifier les freins à l'engagement, et définir une stratégie afin de rendre la fonction de dirigeant plus attractive.

OBJECTIFS QUANTITATIFS ET QUALITATIFS

La formation des techniciens bénévoles pour les ligues et comités départementaux est un des axes prioritaires de la subvention PSF. Cependant, les baisses successives de l'enveloppe PSF impactent le budget des organes déconcentrés.

Action (dans le cadre d'un programme d'actions présentation des objectifs et des d'indicateurs par action)	Objectifs opérationnels	Indicateurs associés à l'objectif	Valeurs cibles			
			2025	2026	2027	2028
Action 4.2 Professionaliser pour accompagner la structuration territoriale	Accompagner la structuration territoriale	NB de conventions ligues	0	8	13	17
	Accompagner la montée en compétence des équipes territoriales	Nb de membres ETR et ETD participants aux actions	35	50	50	100
	Accompagner les dirigeants des organes déconcentrés dans leurs prises de fonction et susciter l'intérêt, notamment pour les femmes, pour des postes à responsabilités	Nb de dirigeants formés	0	10	20	25
		% de femmes formées	0%	20%	35%	50%

Les objectifs qualitatifs s'appuieront notamment sur des enquêtes de satisfaction et échanges auprès des bénéficiaires, organisateurs,... :

- sur la qualité des supports et outils mis à disposition
- sur la qualité des de l'accompagnement proposé par la fédération
- sur la qualité des organisations proposées

Moyens humains : responsable de la formation dirigeants, équipe des CTN / CTF, DTN et DTNA, assistante du DTN, responsable de communication, membres ETR et ETD.

ACTION

ACCOMPAGNEMENT À LA MISE EN PLACE DU PSF

Depuis 2020, la FFTDA gère **au niveau national** le fonctionnement de la subvention PSF en s'appuyant sur la commission nationale PSF, renouvelée pour cette campagne 2025, avec une composition respectant les exigences de l'ANS et respectant la parité.

La FFTDA applique les procédures scrupuleusement édictées par l'ANS à savoir :

- l'invitation de la référente ANS à l'ensemble des réunions de la commission
- envoi à l'ANS, les comptes-rendus de réunions et PV d'attributions
- envoi à l'ANS, les déclarations de prévention des conflits d'intérêts des personnes concernées
- envoi à l'ANS, tous les supports de communications relatifs à la campagne et aux bilans
- applique les directives en termes de priorités comme minimum 50% aux clubs, les minimas pour l'outre-mer, la part pour les féminines et fait le maximum pour atteindre les objectifs pour le parasport.
- Affiche la liste des bénéficiaires

L'ensemble des informations sont sur la [page dédiée](#).

OBJECTIFS QUANTITATIFS ET QUALITATIFS

Action (dans le cadre d'un programme d'actions présentation des objectifs et des d'indicateurs par action)	Objectifs opérationnels	Indicateurs associés à l'objectif	Valeurs cibles			
			2025	2026	2027	2028
Action Accompagnement à la mise en place du PSF	Accompagnement à la mise en place du PSF	NB de structures bénéficiaires	132	135	135	135

Les **objectifs qualitatifs** s'appuieront sur les retours des clubs et de l'ANS :

- sur la qualité des supports et outils mis à disposition
- sur la qualité des de l'accompagnement proposé par la fédération
- sur le respect des procédures édictées par l'ANS

Moyens humains : commission PSF composée de 14 membres dont 4 membres de la DTN, responsable communication.

FFTDA Saison 2024-2025

Au 02/08/2025

Saison -1 Saison - 3

Clubs affiliés	Saison en cou	885	Saison - 2		
Licenciés enregistrés		52 695	50 796	49 617	41 601
		878	843	810	

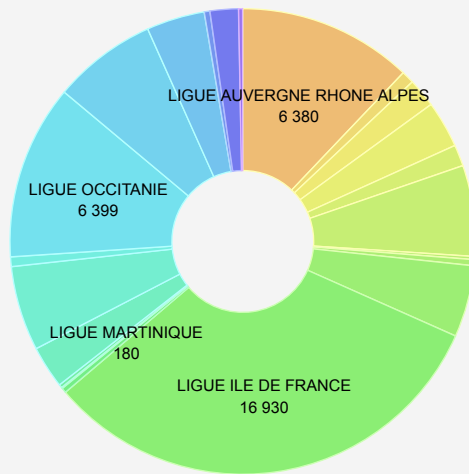
CB payées non traitées en f

Payée le
à
Affilia

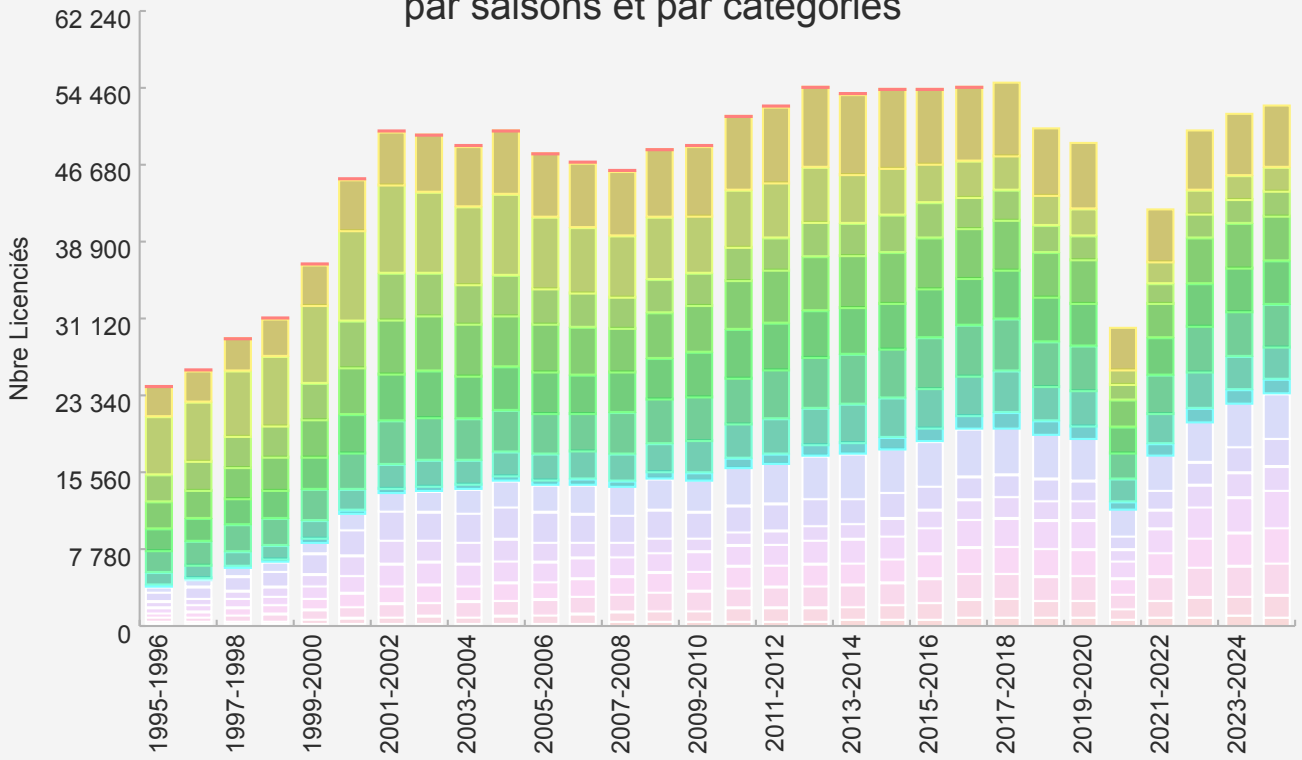
Au 03/08/2025

Licence en attentes enregistrement	203	
Affiliations club envoyées fédération mais non enregistrées	4	52 695 licencié(s)

Licenciés saison 2024-2025



Evolution du nombre de licenciés par saisons et par catégories



Evolution du nombre de licenciés par saisons et par ligues

